

La Société des Cultivateurs Ardennais

à Haut-Fays et Bièvre de 1856 à 1862.

Louis BAIJOT, Graide. 1996.

Nous voici en 1856, il y a tout juste 140 ans, sous le règne de Léopold I^{er}. La Belgique vient d'avoir 26 ans. Pour les personnes de plus de 50 ans, c'est le troisième régime vécu.

1. La période française de Napoléon I^{er}, avec les nouveaux départements, les jeunes enrôlés dans la Grande Armée, pour la campagne d'Allemagne et de Russie, période qui prendra fin à la bataille de Waterloo.
2. La période hollandaise, où nous devenions de simples vassaux, traités avec hauteur, arrogance et mépris, avec l'occupation de nos forteresses, comme Bouillon, par exemple.
3. L'indépendance de la Belgique en 1830, avec l'expulsion des Hollandais et leur retour manqué en 1831. Puis dans un pays enfin uni et indépendant, sous l'impulsion de notre Roi LEOPOLD I, le début de l'essor économique, social et agricole.

Dans nos Ardennes bien sûr, pas encore de trains; les grands routes commencent à peine à être construites; le vote censitaire est toujours en vigueur; les écoles, peu fréquentées, la mécanisation presque inconnue, en un mot, beaucoup de retard.

Mais en même temps, dans un pays neuf ouvert à l'avenir, une volonté tenace d'émancipation qui pousse les plus engagés à développer des associations professionnelles et autres, dans le but d'améliorer le niveau de vie, de favoriser les connaissances pratiques dans les zones rurales et, par des mouvements de solidarité, d'assurer la défense des classes sociales.

Tout ceci bien sûr, dans un climat souvent tendu, les partisans de l'ancien Régime n'abandonnant pas aisément leurs prérogatives, et les opposants à toute nouveauté qui risque de les amoindrir, s'attachant à mettre des bâtons dans les roues des progressistes..

C'est dans ce contexte que se situe l'histoire de la Société des Agriculteurs Ardennais, dont je vais me permettre de vous entretenir.

Dans un épais registre cartonné, sauvé de l'oubli par Gaston LUCY, j'ai trouvé, soigneusement notés, les statuts, le compte-rendu des réunions d'une Société Agricole qui vit le jour à Haut-Fays vers la moitié du siècle dernier et qui fut en quelque sorte le précurseur de nos comices actuels.

Outre des listes conséquentes de cultivateurs et d'autres personnes des environs qui, pour la facilité, sont repris en annexe, on découvre les conversations et les sujets qui préoccupaient nos grands-parents à l'époque.

Certains passages seront copiés textuellement; vous aurez ainsi l'occasion de découvrir un style d'écriture et de langage un peu désuet, mais qui reflète assez bien le siècle dernier.

Je vais m'efforcer de retracer pour vous ce qui ressort de la lecture de ce cahier jauni, en espérant que parmi mes lecteurs, certains pourront apporter l'un ou l'autre renseignement sur cette période de l'histoire agricole locale.

□□□□□□□□□□

Le 15 Janvier 1856, est fondée à Haut-Fays, une société destinée à vérifier, contrôler, propager les procédés nouveaux ou inconnus dans le pays, dont l'utilité lui sera parfaitement démontrée dans le domaine agricole, s'interdisant toute question politique ou religieuse.

La Société ne recrute ses membres que parmi les cultivateurs de la commune ou des environs, de moralité bien établie et ayant au moins 20 ans et au plus 50, et s'acquittant d'une cotisation annuelle de 5 francs. Des membres honoraires peuvent être acceptés.

La Société se procure des greffes de nouvelles variétés fruitières, pour les répartir à ses membres et en faire les essais. Aux réunions mensuelles, on discute des pratiques vicieuses en agriculture, du moyen de les corriger par l'adoption de procédés nouveaux. Chacun fait profiter les autres, de ses expériences personnelles.

Il en est de même pour les graines de céréales, fourrages et légumes reçues gratuitement et expérimentés par les membres. Tous les soins doivent être apportés aux cultures et surtout aux porte-graines. La semence récoltée par le cultivateur sera vendue à ses collègues, à moitié-prix de la cote. Le Président et deux membres font la visite des semis et des plantations et s'assurent du respect des conditions dictées.

La Société envisage, selon ses moyens, l'achat d'instruments perfectionnés pour les besoins du ménage, du jardinage ou de la grande culture, pour les mettre, moyennant une faible redevance, à la disposition de ses membres.

Chaque année, le premier dimanche d'octobre, au cours d'une séance solennelle, le président publie les résultats de l'année, définit les buts à atteindre et signale les membres ayant rendu le plus de services.

□□□□□

Les fondateurs.

Ces statuts ont été approuvés à Haut-Fays le 15 janvier 1856. Le 24 Février suivant, une annexe apporte quelques précisions et fixe les cotisations annuelles :

Membre effectif : 5 Frs. Autres membres de la même famille: 2.50 Frs. Honoraires : 2.50 Frs.

Ont signé les statuts des 14 janvier et du 24 février 1856:

WIRGOT Nicolas-Joseph, Receveur Communal,	HAUT-FAYS	Président-fondateur
HENRY Joseph, Cons. Comm. Sgt-major pensionné,	MONT	Fondateur
DEMARS Gustave, Instituteur Comm.	HAUT-FAYS	Fondateur
WIRGOT Henri Cultivateur	HAUT-FAYS	Fondateur

Ont signé à la séance inaugurale du 5 Mars et sont reconnus comme adhérents et membres fondateurs :

TOUSSAINT Clément, Dir. de culture	MONT, puis parti pour .
DELOGNE Joseph, Garde-Champêtre	MONT
DELOGNE Léopold, Cultivateur	MONT
DUMONCEAUX Auguste, Meunier	MONT
DUMONCEAUX Maximilien, Cultivateur,	MONT
MARISCHAL Eugène, Cultivateur	DAVERDISSE prés. Conseil Administr.
MARISCHAL Alex, Cultivateur	DAVERDISSE
LAMBERT H., Cultivateur, ex-instituteur	TRANSINNE
THYRION Jacques-Joseph, Meunier	OIZY (Mitauge)
BAIJOT Casimir, Cultivateur ex Bgmstre	LOUETTE-ST-PIERRE
GENONCEAUX Adolphe, garde partic	HAUT-FAYS
COLLEAUX Henri, Ex-Instit., Cultivateur	HAUT-FAYS
GRAVET Frédéric, Rentier - Botaniste	LOUETTE-ST-PIERRE

Il faut parcourir méticuleusement les comptes-rendus des réunions pour se faire une idée:

- des discussions souvent contradictoires qui survenaient entre les intervenants,
- des soutiens que des sociétés comme celles d'Haut-Fays recevaient de la presse agricole,
- des oppositions aussi qu'elles engendraient aussi bien parmi le public, que parmi les administrations,
- de la collaboration existant entre ces sociétés (il y en avait une à Bras et une à Ste Marie).
- des efforts que beaucoup faisaient pour améliorer les pratiques anciennes défendues encore par certains retardataires que l'on qualifierait aujourd'hui d'ECOLOS avant la lettre.

Dès juillet 1856, six mois après sa création, le secrétaire DEMARS, Instituteur a dû, sur injonction officielle de son inspecteur cantonal, cesser tous ses rapports avec la Société, ce qui a motivé le Président à intervenir (sans succès) auprès de l'autorité compétente, pour cet acte arbitraire commis par l'inspecteur. Monsieur HENRY reprend les activités de secrétaire.

Disons ici qu'à l'époque, les rapports entre les partis politiques étaient très tendus, que la loi scolaire entraînait des rivalités confessionnelles profondes et que la fréquentation d'une société où se rencontraient des socialistes comme Mr Henry, était considérée par la droite et par le clergé comme malvenue pour un instituteur de village. On peut s'imaginer les pressions que cela a pu engendrer. N'empêche que, dans la liste ci-jointe, on retrouve plus de quinze instituteurs.

La satire était à la mode. On en retrouve des échos tout au long des années concernées par ces documents, à preuve cette chanson reprise en chœur par les membres, à la réunion de mai 1857 :

*Voulons-nous faire une bonne oeuvre,
Et du progrès, rompre les liens ?
L'égoïsme aussitôt manoeuvre,
Et contre nous lance ses chiens*

*Toi, dont on rit, pense, travaille,
Car il faut marcher en avant !
Dut-on ne faire rien qui vaille
Aux yeux de ces honnêtes gens !*

La Section de Bièvre.

Comme souvent en pareilles circonstances, dès que quelque chose va bien, il survient toujours quelqu'un pour s'en accaparer. C'est ce qui est arrivé à notre brave société.

Seule, il lui était difficile d'obtenir des pouvoirs publics un aide quelconque, sans elle même adhérer à une société plus importante et devenir vassale de ces mêmes pouvoirs publics.

Le 3 février 1859, Monsieur Ortmans (venant de Jambes, il était sans doute en contact avec la Province) propose que la Société des Cultivateurs Ardennais devienne une section de la Société provinciale de Namur. L'assemblée, après de vives discussions, approuve en principe cette mutation, en entendant bien conserver son indépendance, son institution et son unité comme section de la dite société provinciale de l'Agriculture.

Le 6 mars, c'est Monsieur Petit qui donne sa démission de vice-président. Il est remplacé par Mr Ortmans.

Le 3 avril, rien n'est encore décidé, sauf de convoquer une assemblée générale pour le 17 avril, afin de décider définitivement de l'adhésion à la société de Namur.

A cette assemblée du 17 avril, après lecture du règlement de la Société Provinciale et une âpre discussion sur la question de territoire, de province, de canton, il fut admis que la plupart des membres étant d'ailleurs du canton de Gedinne, que ce canton était malgré tout Ardennais et après clôture de la discussion, on passa au vote et la réunion à la Société Provinciale de Namur fut adoptée. Bièvre fut choisi pour devenir le siège de la section. Le comité fut installé, se composant de

Président :	Mr WIRGOT Nicolas-Joseph, de Haut-Fays
Vice-présidents:	MM. ORTMANS de Jambes et RENSON de Bièvre
Secrétaire-trésorier:	M.HENRY du Mont.
Membres du comité :	MM. DURIEUX, GERADIN, BROUET J.Bste, LAMBERT et COMPERE
Cons. Adm. Soc.Prov.:	les deux vice-présidents.

Le règlement intérieur n'a pu être élaboré faute de temps. C'était chose faite le 1 mai.

C'est ainsi qu'est née à Bièvre, le 1 Mai 1859 la section de la Société d'Agriculture de la Province de Namur, qui portera le nom de : " Société des Cultivateurs Ardennais ", section de Bièvre et qui a pour devise :

TRAVAIL - SIMPLICITE
DEVOIR - FRATERNITE
Celui-là seul fait ce qu'il doit
Qui fait pour tous, tout ce qu'il peut.

Le président WIRGOT démissionnera de ses fonctions le 17 septembre 1861. Il n'est pas donné de raison particulière à ce fait. Lors de la séance de ce jour-là à Bièvre, la proposition de pourvoir à son remplacement est ajournée; Mr Renson, vice-président est désigné pour faire fonction ad intérim. Plus loin, on ne rencontre pas trace d'une nouvelle élection. Mr Renson est renseigné, président et les séances, en son absence sont présidées par l'un ou l'autre membre fondateur.

□□□□□□□□□□

Glané au long des réunions.

A présent, au fur et à mesure des réunions, nous allons reprendre les faits qui nous paraissent susceptibles d'intéresser encore le lecteur, un siècle et demi plus tard.

CULTURES A ENVISAGER.

En avril 1856, Monsieur Léopold DELOGNE, ayant vu, sur le domaine de Monsieur de VILLERS-MASBOURG (l'actuelle ferme du Mont) une magnifique parcelle de féveroles d'hiver, s'est procuré de la graine dans la région d' Eghezée, pour en faire l'essai.

A la même réunion, MM. THYRION et Eug. MARISCHAL préconisent le semis d'orge, après pommes de terre. Dans les jardins, Mr Henry préconise la moutarde blanche qui, donne au printemps, un feuillage abondant, très utile pour les porcs ...et même les gens, à une époque où tout fait défaut. C'est également vrai pour la Barbarée et la Patience crépue (Paudroume) !!

CEREALES et FOURRAGES.

A la réunion d'avril 1856, on dénonce le procédé de semer des grains puisés dans le tas au grenier, tels quels, si ce n'est, par exception, qu'on donne quelques coups de van à la semence. Certains préconisent une culture particulière de multiplication. La tendance est plutôt au semis plus clair. Les normes généralement acceptées font état en SEIGLE d'un quintot (sic) et demi de seigle en septembre, quantité qui augmente avec l'avancement de la saison, en EPEAUTRE, de 4 à 4½ hectolitres à l'hectare. A Bourseigne, par exemple, on ajoute aux 4 hectolitres d'épeautre, 50 litres de seigle destinés à couvrir l'épeautre, des risques de gelée et de brouillard.

Lors d'une réunion au MONT , le 2 février 1862, Monsieur TRACET (fermier du Mont , je suppose) attire l'attention des membres sur un point qu'il considère comme important pour la culture des céréales, c'est de herser au préalable, une quinzaine de jours avant d'opérer les semailles, les terres destinées aux emblaves de printemps (marsages) et qui, à cet effet, ont été labourées soit avant, soit pendant l'hiver.

Le hersage en question a pour but de détruire les plantes adventices et surtout de provoquer la levée des mauvaises graines qui, sans cette opération, ne bougeraient qu'après qu'on aura remué le sol en pratiquant l'emblavure, qui se trouverait ensuite totalement infestée.

Parmi les céréales recommandées, vient l'abord l'épeautre roux. Le froment de mars ne répond pas aux exigences des cultivateurs et beaucoup hésitent à semer de l'orge, trouvée trop exigeante et ne fournissant qu'une paille de peu de valeur. On trouve que l'avoine a un rendement meilleur et la préférence est donnée à l'avoine fine, dont la paille a plus de valeur. Tous sont d'avis de changer de semences de temps en temps. Les essais d'escourgeon sont plus concluants à Daverdisse qu'à Haut-Fays.

En plantes fourragères, il cite la vesce de printemps, mélangée à un peu d'avoine de Barbarie, le mélange féveroles, vesces et pois. Monsieur Tracet estime que le sainfoin et la luzerne pourraient venir dans le pays. Il est contre le semis mélangé de graminées et de trèfle, parce que les unes sont plus avancées que les autres. Il est d'avis de semer d'abord le trèfle rouge, puis à la rotation suivantes (3-4 ans après) du trèfle rampant ou coucou blanc, puis ensuite, le coucou jaune.

Il ne repousse pas les graminées, mais préfère les semer seules ou mélangées entre elles. Monsieur Parent, lui, considère le ray-grass comme très épuisant et lui préfère la fléole.

En plantes-racines, la betterave, la carotte, le navet anglais. Et les rutabagas ? A eux seuls, ils méritent un article séparé qui suit plus bas.

En 1859, l'opinion s'est modifiée quelque peu. Monsieur Flamand de Baillamont signale avoir semé dans son trèfle, 10 K°/Ha d'une graminée s'apparentant à l'ivraie et que Monsieur Flamant

appelle “ **Gazon de Campine** ” et qu’il considère comme plus avantageuse que le Ray-grass, car moins exigeante au point de vue “ SOL ”.

En 1861, lors de la réunion du 12 mai à Oizy, suite à des vides considérables constatés dans les semis de trèfle, les membres sont d’avis d’associer des graminées, telles que ray-grass, fléoles ou autres et de ne revenir à la même place qu’après 5 ou 6 ans.

En lisant ce compte-rendu du 5 juin 1859, où il est longuement question de Mr FLAMAND, je me demande si ce Mr n’aurait pas été le fermier des propriétés de BEAUCHAMPS, (qui à l’époque, englobait le totalité du territoire des Misères) car voici ce que l’on en dit :

Au sortir de la séance, une partie des sociétaires se sont rendus sur les cultures de Mr Flamand, pour les visiter. Les résultats de cette visite ont été d’impressionner singulièrement les collègues de cet intelligent et habile agriculteur.

En voyant cette plaine de plus de 100 hectares qui, il y a à peine quelques années, était couverte d’immenses genêts et d’épaisses fougères, aujourd’hui couverte de récoltes de toute nature qui réjouissent l’œil et font éprouver des sentiments bien agréables, tout en étant un objet de réflexion et de méditation pour le cultivateur amoureux du progrès.

Les visiteurs ont pu remarquer et ont remarqué des différences sensibles, énormes dans l’état de développement d’une même variété de plantes. Cette différence était l’effet de nombreux essais. Ici, c’était une partie chaulée deux fois et où les denrées étaient infiniment supérieures à celles où le terrain n’avait été chaulé qu’une fois. Là où le fumier avait été transporté et enfoui plus tôt, la céréale était bien plus belle qu’où l’opération avait eu lieu en second ou en 3^o lieu. Cette différence se remarquait même à la seconde récolte.

On remarquait une pièce de pommes de terre de la même variété, “ l’infernale, ”, dont une ligne était encore toute petite, tandis qu’à la suivante, les fanes étaient déjà très développées, comme s’il se fut agi de pommes de terre plantées à un mois de distance et dans des conditions toutes autres. Il n’en était rien cependant, leur fumure était la même pour toutes les lignes; seulement, sur le premier, il y avait eu addition d’engrais “ NILLET ”, tandis que sur les secondes (les plus belles !), c’était de la “ COLOMBINE ”. (En Juillet de la même année, Monsieur Durieux s’est mieux trouvé de l’engrais “ STEPPE ” que du “ NILLET ”.)

En sortant des terres emblavées, Mr FLAMAND fit remarquer à ses compagnons, un rouleau en pierre du pays de 3.000 et des cents kilos, en leur disant: “ Messieurs, voilà, je crois, le destructeur des fougères qui, dès le début envahissaient mes récoltes, tandis que maintenant, comme vous l’avez remarqué, n’en contiennent plus.

Il est inutile de parler des étables de Mr FLAMAND et des soins qu’il apporte dans la confection et la conservation de ses engrais.. On sait qu’il a obtenu à juste titre le premier prix pour ces objets au concours de l’année dernière.

JARDINS.

On déplore la façon dont ceux-ci sont traités. Souvent, le bêchage est trop tardif, (quand toutes les autres besognes sont faites), souvent mal exécuté, le fumier trop pailleux et mal enfoui, les binages et sarclages peu ou mal exécutés. Les femmes préfèrent laisser croître les mauvaises herbes, pour avoir plus facile à les arracher.

BOTANIQUE.

En juillet 1856, on décide l’initiation à la botanique populaire en montrant aux séances quelques plantes à identifier, comme la flouve odorante (qui donne bon goût au foin, la houlque laineuse, une

autre graminée forestière, la cynosure cretelle, la dactyle agglomérée, le mélampyre des prés (sonrées), la rhinante crête de coq (taute), la canche flexueuse, la brêslé-spergule (brêslé-lierre)-

INSECTES ET MALADIES. En 1856, Mr Wirgot présente des tiges d'épeautre attaquées par une larve jaune, (vermin), qui ronge un côté de la tige à la partie opposée de la dernière feuille et qui empêche le développement de l'épi; d'autres membres font état du dépérissement des touffes de froment et d'épeautre, avec racines noirâtres et moisies; certains champs sont ravagés à 50 % et attribuent cela à un insecte, alors que d'autres pensent à un mauvais assolement (céréales sur céréales).

SEVRAGE. DES VEAUX. Les progressistes sont d'avis de sevrer les veaux plus tôt, tandis que d'autres préfèrent les laisser plus longtemps au pis, respectant la nature, la proximité de la mère, les léchages et les caresses qu'elle procure au veau sont salutaires pour son état.

NIVEAU DE LACTATION Le niveau normal de lactation se situe au début aux environs de 7 litres, pour tomber assez rapidement à 3-4 litres. Cela est jugé insuffisant, vu que, dans la région de Huy, on arrive à 24 litres. Monsieur DUMONCEAUX du MONT annonce qu'il traite 12 litres et préconise le semis de Ray-grass et de trèfle. Il signale également que la fauche s'opère trop tardivement.

AMENAGEMENT DES ETABLES. On déplore dans les étables, un manque de place, d'air et de lumière. Un point qui recueille l'unanimité des suffrages.

STOCKAGE DU FUMIER. Ici aussi, grandes discussions entre les partisans des cours à fumier couvertes, afin de soustraire le fumier à l'action de la pluie, et les partisans de cours ou de fosses. On parle déjà de composter le fumier, on parle du fumier long et du fumier court, du fumier enfoui par le labour, ou enfoui "entre deux terres" soit à 4 doigts de profondeur. Certains préconisent une ½ fumure sur les grains d'automne, puis un nouvel épandage de fumier au printemps, qui ne ferait pas de tort au grain levé. Cela éviterait les pertes d'éléments nutritifs pendant l'hiver, éléments qui s'en vont, on ne sait où ? Une expérience qui réussit chez l'un, rate chez l'autre.

Dans une autre réunion, on recommande de ne rien perdre du fumier, ni du purin, des eaux de cuisine et des boues des routes, ni même des excréments humains, dont certains préconisent la dispersion sur les colzas, pour en éloigner les altises.

L'accent est mis sur la construction de latrines, (même si le voisin en rit), où les excréments seraient récupérés, plutôt que d'être abandonnés dans les alentours des habitations ou des chemins, comme c'est souvent l'usage. D'autres préconisent l'engrais vert.

En 1859, les avis ont quelque peu évolué et les partisans du stockage extérieur semblent l'emporter, si le fumier a été bien piétiné à l'étable, si le tas est convenablement tassé et s'il ne reçoit que la pluie qui lui tombe dessus.

METEORISATION DU BETAIL. Monsieur Lambert, de Transinne, partisan de semer du trèfle rampant (coucou blanc) explique sa technique pour soigner cet état. Il rentre le bétail, lui administre quantité de seaux d'eau sur le dos, puis le couvre d'un sac ou d'une couverture mouillée.

RENDEMENTS CULTURES.

On relève pour l'année 1858 les annonces de rendements suivants :

Monsieur DURIEUX, annonce sur 46 ares de méteil épeautre/seigle : 37,6 hectolitres d'épeautre pesant 43 Kg, ¼ l'hecto, soit 1626 k°, plus 4 ¾ hectolitres de seigle à 70 K° l'hecto, soit un rendement total de 1926 k° sur 46 ares, ou 4.200 K°/hectare.

Sur 38 ares d'épeautre seule, 40 hectolitres. (Si on compte l'hecto d'épeautre à 37 K°, compte tenu du grain décortiqué au fléau, cela ferait 3.895 K°/Hectare.

Monsieur Flamant de Baillamont signale des rendements insignifiants en froment d'été.

Sur 3 ares d'épeautre, il signale 86 hectos/hectare, soit ±3.200 K°

En épeautre, dans l'ensemble, 52 hectos, soit 1.900 K°/ hectare.

En avoine, 28 hectos, soit 1100 à 1200 K°/hectare.

En pommes de terre, 32.700 K°/Ha, pour celles fumées avant l'hiver et 20.000 K° pour celles fumées en mars.

En betteraves: 40.000 K°/Ha

ALIMENTATION DU BÉTAIL. Monsieur le Comte Cornet explique comment il soigne son bétail avec des aliments hachés et fermentés; il dit aussi avoir abandonné les nouveaux hache-paille mécaniques, pour revenir au bon vieux " LEU ", dont le fer doit être fabriqué avec du fer de scieur de long.

En séance du 7 juin 1857 tenue à Graide, Mr Daron demande quel est le procédé le plus avantageux pour soigner le bétail. Ce serait parait-il, répond le Président, le système employé en Angleterre, qui consiste à mélanger, à concasser les aliments, puis les faire fermenter dans des tonneaux.

Il conviendrait que quelques amis du progrès essayassent la chose.

- Ceci se pratique à Vonèche par le Comte Cornet, interrompt Mr Foulon. Le système généralement pratiqué est vicieux sous plusieurs rapports, continue Mr Petit; on laisse s'écouler trop de temps entre la première ration et la suivante; ceci a l'inconvénient de laisser les bêtes dans une impatience nuisible; il faut leur donner peu à la fois, mais à des moments le plus rapproché possible; leur distribuer les grains avant l'hiver (octobre)

En gerbes ou battu, demande Mr Wirgot .On convient qu'il vaut mieux donner en grain qu'en javelle. On doit abreuver deux fois par jour sur l'étable, pendant les fortes gelées seulement.

CHAUX.

Le seul amendement à être utilisé à l'époque. La chaux se traitait au m³, uniquement en roches et devait " fuser " sur le champ avant d'être épandue.

(A ce propos, mon père se rappelait encore avoir été à Wellin chercher de la chaux avec la charrette).

Mr Alex Marischal signale qu'il laisse fuser la chaux, puis l'enterre avec le fumier; d'autres fois, il enterre le fumier d'abord, puis épand la chaux sur le sol et herse énergiquement. Cette méthode est jugée préférable.

Séance du 1 octobre 1861

L'efficacité de la chaux est bien connue, mais son emploi exige beaucoup d'attention et de discernement de la part des cultivateurs qui en font l'usage. On l'emploie bien souvent à trop forte dose dans les terres légères et soumises à une culture suivie. 4 à 5 mètres-cubes tous les deux ou trois ans est infiniment mieux qu'une dose plus forte à de plus longs intervalles. Peu et souvent, comme dit Mr Pierlot, c'est aussi l'opinion de la majorité. Un membre présent qui reconnaissait aussi que la chaux pour les sols en question ne doit pas être employée vive, mais fusée en poudre sèche non retournée à l'état de carbonate. Vive, elle ne peut convenir que dans les défrichements, lorsqu'il s'agit de terrains aigres ou contenant une grande quantité de détritifs végétatifs. Dans ces dernières conditions, il n'y a pas non plus d'inconvénient à l'employer à forte dose. 8 et même 12 mètres à l'hectare ne sont pas trop.

Il est des personnes qui répandent la chaux sur le sol pour l'enfouir avec la charrue ou qui la répandent sur un labour mal exécuté où il y a des fosses assez profondes. Nous n'hésitons pas à dire que c'est mauvais, que c'est méconnaître ses intérêts, faute de raisonnements et d'observations.

La chaux, en vertu de sa densité tend incessamment à s'enfoncer et employée ainsi, elle se trouve de suite perdue dans le sous-sol. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il faut toujours la répandre à la surface pour la mélanger avec la terre du dessus avec la herse.

Mr Delogne dépose la chaux sur le terrain par tas d'un mètre-cube, même s'il doit l'employer immédiatement. Dans ce cas, il provoque la fusion à l'aide de quelques seaux d'eau apportés sur le champ.

On est d'avis qu'il faut employer la chaux sur le terrain par petits tas, quand on doit l'employer de suite. Et dans le cas contraire, faire des gros tas qu'on couvrira de manière à empêcher l'humidité qui pourrait faire hydrater la chaux et on sait que celle-ci, dans cet état, ne vaut guère mieux que des pierres ou du gravier.

Mr Delogne : il y a chaux et chaux, comme il y a fagots et fagots. Celle qui foisonne le plus est toujours la meilleure. Le cultivateur doit faire beaucoup d'attention à cela et calculer le prix de revient par mètre-cube de chaux fusée. Un mètre de chaux vive donne 2, 2½ et quelquefois 3 M³ de chaux fusée. La chaux grasse et douce au toucher foisonne vivement et augmente beaucoup. La chaux maigre foisonne peu. Sa grande vivacité est rigide au toucher. Outre que la mauvaise chaux coûte plus cher que la bonne, elle pèse quelquefois 500 K° de plus que la bonne, à cause du fer et des autres substances hétérogènes qu'elle contient, d'où perte de tous les côtés.

RUTABAGAS.

La séance du 2 février 1862, dont il est déjà question plus haut, nous éclaire d'une façon particulière sur cette plante qui divisait à l'époque les cultivateurs. Reprenons les termes du compte-rendu.

“ Et les rutabagas, demande Mr Henry, vous n'allez sans doute pas les passer sous silence ?

“ Sinon, attendez vous à me voir protester. Les rutabagas, c'est bon aussi, répondent

“ ” plusieurs membres, mais il paraît, d'après ce que l'on dit, qu'ils ne nourrissent guère et “ ce qui est pire, qu'ils ont l'inconvénient d'empêcher la venue du beurre. Sur ce, Monsieur “ Jh Parent demande la parole. Comme Mr Henry, dit-il, je suis grand partisan des rutabagas “ et je suis d'avis qu'on ne saurait, selon moi, trop en cultiver. Je sais d'où proviennent les “ reproches injustes que vous venez d'entendre contre cette plante-racine.

“ Nous avons chez nous, et sans doute encore ailleurs, des femmes - je ne dirai pas des “ ménagères - qui laissent crémier le lait pendant 8 et même 12 jours, jusqu'à ce qu'il y ait “ des poils (des filaments) longs comme ça, puis on jette cette prétendue crème dans une “ baratte qui, malgré une certaine odeur caractéristique, annonce qu'elle vient d'être rincée. “ Alors, on commence à baratter, opération qui dure il ne faut pas demander combien de “ temps; à force de frapper, on parvient, parfois, à obtenir quelque chose de plus ou moins “ épais, qu'on veut bien appeler du beurre et que l'on parvient même à servir ou à vendre “ pour tel; mais, parfois aussi, on a beau frapper à coups redoublés pendant des jours et des “ jours entiers, l'opération n'avance pas, le beurre ne paraît pas.

“ IL NE VIENDRA “ PAS !!!

“ Alors, il y a une cause que l'on met d'ordinaire sur le compte de quelque sorcière ou “ thaumaturge, mais comme la chose commence à vieillir, que bon nombre d'incrédules en “ ont ri et en rient tous les jours, nos bonnes femmes, n'osant presque plus attribuer la chose “ à une cause surnaturelle et s'exposer ainsi au ridicule, elles proclament que ce sont les “ rutabagas, oui, LES RUTABAGAS !!!

“ Dans les sociétés d'agriculture et ailleurs, on s'occupe de l'amélioration des cultures, du “ bétail. Dans la pratique, on travaille comme des corsaires, on s'échine, on s'exténue; à “ quoi bon tout ce travail, si toutes ces peines n'aboutissent pas à l'amélioration du bien-être

“ matériel et moral de l'homme, si celui-ci ne jouit pas du fruit de son pénible labeur.

“ Il n’est que trop vrai qu’il y a une masse d’ouvriers et de petits cultivateurs que la misère “ condamne forcément à de telles privations, on le sait. Ce n’est pas le lieu ici d’en “ rechercher la cause. Mais aussi, combien de cultivateurs qui ont leurs étables bien fournies, “ leurs caves et leurs greniers remplis et sur la table desquels on ne voit jamais apparaître “ qu’une nourriture grossière et mal assaisonnée, qui, en un mot, vivent plus mal que leurs “ bêtes. Vivre ainsi misérablement au sein de l’abondance, je le répète, à quoi bon posséder “ pour ne pas jouir ? A quoi bon la fortune, si on ne la fait pas concourir à son bien-être “ matériel et moral.
“ Or, quel bien-être, quelle satisfaction peut espérer une famille gouvernée par une femme “ sale et superstitieuse que je serai plutôt tenté d’appeler mégère que ménagère. ”

On applaudit les raisons de Mr Parent. Un membre (Mr Henry) oppose aux détracteurs du rutabaga le fait d’une vache nourrie presque exclusivement avec cette espèce de racine et du foin, dont le lait produit un beurre excellent qu’on obtient en moins de 20 minutes.

CONSEILS SUR L’ENGRAISSEMENT DU BÉTAIL.

En séance du 7 février 1857, MM. Durieux, Gérardin, Brasseur, Dumonceaux et Lambert s’accordent pour dire que le volume de nourriture ne soit pas trop considérable, concasser les grains pour activer la digestion, et en administrer une plus grande quantité. Mélanger les différents aliments qu’on donne chauds ou macérés en y joignant du fourrage afin de donner plus de consistance à la viande et à la graisse; ainsi que des condiments. Le sel est très utile pour l’engraissement. L’animal qu’on engraisse sera amené le plus promptement possible au but qu’on veut atteindre, par l’inaction, l’obscurité, la somnolence et on doit toutefois éviter que l’embonpoint ne dégénère en obésité. Plusieurs agronomes recommandent de faire aigrir la nourriture. Ce n’est pas l’avis de MM. Durieux et Lambert.

On s’entretient encore sur le meilleur système de nourriture du bétail; M. Durieux répète ce qu’il a déjà dit précédemment; il fait l’éloge des tourteaux; ceux de faines sont excellents.

EXPOSITIONS ANNUELLES.

Voici le projet de programme pour l’exposition de 1858.

La Société des Cultivateurs Ardennais, de plus en plus convaincue de l’importance des concours et des expositions dans l’oeuvre du progrès agricole et horticole, considérant que pour l’immense majorité des gens, il faut parler aux yeux, que par le temps qui court, l’on a besoin de diversion et qu’il n’en n’est pas de plus consolante que celle qu’on éprouve à s’unir entre artisans du sol, à rivaliser d’efforts pour lui arracher ses trésors à cet être tenace et fécond; à les exposer comme autant de trophées pour en faire ressortir davantage l’importance; pour ces considérations et et autres, la Société a arrêté l’organisation de concours sur place dans son ressort et d’une exposition de produits avec défi de charrue, qui aura lieu à Bièvre, canton de Gedinne (Namur) sur la route de Dinant à Bouillon les dimanche et lundi 5 et 6 octobre prochain.

Pour mener cette entreprise à bonne fin, la Société compte sur le dévouement de ses membres, sur le concours et le désintéressement de ses amis ainsi que sur la bienveillance et la protection des autorités.

Suit le règlement sur les candidats, la présentation des produits, le jury, les prix etc. etc

Concours vaches laitières Bièvre 16 Oct. 1859.

Vu le mauvais temps, le concours fut organisé dans la grange du Bourgmestre de Bièvre. Seuls, quatre concurrents: Mrs Thyron, Brouet, Brasseur et Deflandre.

Ensuite, il y eut un défi (concours) de charrue, à une assez grande distance sur la route de Bouillon. Onze candidats prirent part au concours. L’opinion générale contesta la décision du Jury.

Puis, on repartit vers Houdrémont pour la remise des prix dans une salle trop peu spacieuse, puis un repas fut ensuite servi. Journée apparemment fort chargée !

Concours en 1861.

Séance du 12 juin 1861.

Plusieurs membres ayant exprimé des répugnances très prononcées au sujet des concours. Cette année, vu l'état chétif des récoltes en général, l'assemblée se prononce contre les concours, attendu que les récoltes en général se trouvent compromises par suite de gelées intempestives du printemps et des pluies d'orage survenues encore tout récemment.

Exposition universelle de Londres.

Le Gouvernement et le Gouverneur de la Province insistent pour que nous présentions nos produits à cette exposition. On fait remarquer qu'il y a des personnes qui cherchent à dénigrer les bonnes intentions du Gouvernement et du Gouverneur. Ces *inintelligentes* personnes disent que si nous envoyons de bons produits, " on " augmentera nos contributions, que cela attirerait les étrangers dans l'Ardenne, qu'il vaut mieux donner ses racines à son bétail. Mr Henry s'élève contre ces insinuations qu'il qualifie de stupides et malveillantes. Nous avons aujourd'hui, dit-il, une foule de gens qui ne voient qu'eux dans le monde, qui ne visent que leurs intérêts matériels et chez lesquelles l'individu absorbe le citoyen.

Comme nous disait dernièrement un homme d'esprit et de coeur: " L'intérêt privé a fait rentrer l'homme en lui-même, ne lui fait entrevoir que la satisfaction de ses propres souhaits et affaiblit en lui la vie morale dont les aspirations plus élevées et plus généreuses embrassent l'humanité entière, tenons à cette vie morale et alors que ne rencontrant autour de soi qu'indifférence et dédain, il restera au moins au fond de l'âme une pensée douce et consolante: celle d'avoir paré au bien public dans une société où l'égoïsme et l'indifférence l'emportent sur la solidarité, la fraternité et le dévouement. Ce tableau de la société actuelle est, il faut bien le reconnaître d'une exactitude rigoureuse.

Nous avons eu en diverses circonstances l'occasion de nous en convaincre, mais nous avons également pu nous convaincre qu'il y a encore des hommes qui font exception à cette triste règle, et pour rentrer dans notre sujet, nous dirons que nous avons rencontré des hommes dévoués, même parmi ceux-là, avancés, mais qualifiés de rétrogrades à tous bouts de champ.

Oui, il y a encore des citoyens dévoués. Ces hommes qui, aujourd'hui, ont su s'arracher à leurs occupations domestiques et qui doivent par le mauvais temps et par des mauvais chemins, parcourir à pied des distances de 6 ou 7 lieues en venant de Chairière, de Nafraiture, de Gros-Fays, et d'ailleurs pour assister à une modeste conférence dans un hameau de la Province de Luxembourg, en sont une preuve éclatante et consolante pour les vrais amis du progrès. Honneur à eux !

Distribution de graines. (du 18 mars 1858)

Voici, à titre d'exemples, l'énumération des graines distribuées cette année-là :

Betterave rouge naine - Lupin jaune - Serradelle - Fénu grec - Céleri nain frisé - Betterave rouge ronde - Haricots d'Espagne - Navet jaune d'Ecosse - Scolyme d'Espagne - Raiponce - Tabac de Virginie - Concombre cornichon - Avoine jaunâtre - Tétragone étalée - Féveroles - Asperges - Pois pygmées - Haricot beurre - Fèves à longues cosses - Bettes à cardé - Betterave Laudes - Aneth - Moutarde blanche - Chervis - Ajonc - Arroche - Haricot nain blanc - Patience crépue - Scolyme - Choux quintal - Cabus blanc - Chou-fleur hollandais - Choux-raves - Basilic - Morelle - Courges - Rhubarbe - Endive dorée - Cerfeuil bulbeux - Panais - Choux conique - Choux Brocoli - Choux Sprueck - Seigle de Silésie - Seigle de Rome - Quinoa - Arenathère -

Maïs - Oseille de fervents - Glacérine flottante - Luzerne d'Avignon - Avoine hâtive de Kameschka - Vesce velue .

En 1857, distribution de nouveaux plants de pommes de terre : la Bleue, la Vieille Tournaisienne et la Coquette, venant de la Soc. de Huy et remis par Mr Joignaux.

ACHAT BETAAIL REPRODUCTEUR..

En mars 1860, une somme avait été portée au budget pour l'achat d'un taureau reproducteur. La race prévue était la " Durham anglaise ", mais les membres de la société décident qu'un autre race pourra être choisie, s'il est reconnu à la prochaine séance que la Durham n'est pas plus avantageuse.

A la réunion suivante, les partisans de la race Durham ont eu le dessous; il a été décidé d'acheter, lorsque les finances le permettront, un taureau de la race du Condroz ou des environs de Ciney.

On décide aussi de demander pour Oizy, Gros-Fays et Mitauge un couple de reproducteurs de la race Cheviot pour l'espèce ovine et le Yorskire et Middlesex, pour l'espèce porcine.

INSTRUMENTS ARATOIRES ET AUTRES.

Il apparaît à l'époque que les instruments aratoires étaient réduits au minimum. Un araire sommaire et une herse en bois devaient constituer l'ensemble du matériel aratoire. Le rouleau était certes connu, mais peu utilisé et d'un rendement minime, lorsqu'il s'agissait de rouleau en bois. L'introduction du rouleau en pierre, plus lourd, mais plus onéreux constituait déjà un progrès.

Le président, Mr Wirgot inventa un " rouleau compresseur rayonneur " qu'il était fier, le 12.07.1857, de présenter à la société. Lisons le rapport:

Mr Wirgot, président, fait ensuite connaître le rouleau compresseur rayonneur qu'il a imaginé. Et qui consiste tout simplement à adapter des espèces de roues, faites avec des jantes en bois, sur un rouleau ordinaire à l'aide de coins introduits entre ces jantes et le rouleau. Les roues ou cercles pouvant se déplacer à volonté peuvent être ferrés au besoin.

Voir à la rubrique " Céréales et fourrages ", lors de la réunion du 5/6/1859 chez Mr Flamand, son idée sur les rouleaux. (Rouleau de 3 tonnes ?)

Séance du 12.09.1861. On parle de la question du tassement et des moyens de raffermir le sol, question de la plus haute importance pour nos terres légères. Plusieurs procédés sont indiqués à cette fin. Mr Thiry préconise celui d'avoir recours à la formation de prairies artificielles qu'on livre au pâturage un an ou deux. D'autres préfèrent la jachère. Quand on travaille la terre, on reconnaît à l'unanimité qu'il faut herser énergiquement et qu'on ne saurait trop rouler, avant ni après avoir semé. Il est impossible avec la plupart des rouleaux en usage dans les environs, de raffermir le sol convenablement, qu'il faut des rouleaux plus pesants; toutefois, la surface ne doit pas rester ainsi avant l'hiver. Si on a roulé avec un rouleau poli, il faut ensuite passer un coup de herse.

A la séance du 4 mai 1862 à Houdrémont, on préconise de rouler fortement, en vue de lutter contre les insectes qui font périr la céréale au moment de la levée des graines.

DECHAUMAGE

Le 12 Septembre 1861, la discussion revient sur le déchaumage. Tous sont partisans de cette pratique. Le déchaumage provoque la levée des mauvaises graines, détruit les mauvaises herbes, provoque la décomposition du chaume, raffermi la surface, détruit plus ou moins les insectes. On peut le pratiquer avec la charrue, avec un extirpateur, ou seulement avec la herse. On accorde la préférence au premier procédé, comme faisant la besogne la meilleure. A cette fin, on embrasse une raye plus large que pour le labour ordinaire de sorte qu'un tiers de cette largeur reste intacte sans être entamée et est recouverte

par la raie retournée, l'épaisseur de la raie ne doit être que de 8 à 12 centimètres. Quinze jours ou 3 semaines après, quand les graines sont levées, on donne un coup de herse avant d'exécuter le labour définitif. Ce système n'est recommandable que lorsqu'on a affaire à une terre très sale. Dans le cas contraire, il est préférable de labourer en toute profondeur, selon les circonstances.

LA CROIX GERARD, à BAILLAMONT.

Lors de la séance du 12.07.1857, il est convenu que la prochaine réunion se tiendra en plein air à la Croix Gérard", commune de Baillamont. Quelqu'un pourrait-il situer ce lieu-dit, inconnu actuellement. ? Le rapport de la réunion du 02.08.1857 est muet à ce sujet.

A la séance du 13 juin 1861 (voir paragraphe suivant), on trouve la phrase suivante :

A l'occasion des chemins vicinaux, on émet le vœu que la route de la Croix Gérard, passant par Oizy, Gros-Fays, Alle sur Sedan soit mise en adjudication le plus tôt possible

Relevé à la séance du 6 avril 1862 : Le vœu de voir bientôt commencer les travaux de la partie du pont Collin (route de Gedinne à Hargnies), ainsi que celle de la Croix Gérard, (route de Alle) a été émis par l'assemblée.

Il semblerait qu'on devrait trouver cet endroit à l'intersection de la grand-route Beauraing - Bouillon et la route qui descend sur Baillamont,

LES CHEMINS VICINAUX.

Dans sa séance du 2 juin 1861, la Société décide d'intervenir pour l'amélioration des chemins vicinaux, en invoquant les raisons suivantes, citées par Mr Daron:

Ils réduisent la besogne de moitié

Ils rendent le travail moins dur à l'homme et aux animaux, en même temps qu'ils évitent bien des désagréments de toute nature.

Les attelages sont moins sujets à se dégrader et à se briser.

Les bons chemins profitent également à la classe pauvre et aux habitants " non attelés ", qui ne peuvent à aucun prix trouver de voituriers, si les chemins sont en mauvais état, tandis que quand le contraire a lieu, celui-ci se décide encore facilement et chargera le double pour le même prix. Il ira 3 fois au lieu de 2, d'où épargne de temps et bénéfice pour l'un et l'autre.

Quand les chemins sont en mauvais état, il peut arriver et il arrive que les cultivateurs non attelés éprouvent une perte partielle ou totale de ses récoltes qui souvent périssent sur le sol qui les a portés.

La chaux étant pour nous d'une nécessité absolue, il en résulte que si nous n'avons pas de bons chemins vicinaux, nous ne pouvons faire qu'une culture irrationnelle, défectueuse et partant plutôt ruineuse que lucrative.

Il existe encore d'autres raisons que je pourrais citer en faveur de la nécessité d'avoir de bons chemins vicinaux. Ces raisons, vous devez les connaître aussi bien que moi et tout le monde étant intéressé à la chose, je ne comprends réellement pas comment l'on puisse plus longtemps tolérer un état de chose aussi préjudiciable à l'intérêt local et public.

MM. Deflandre, Brouet et Renson signalent encore d'autres inconvénients que ceux mentionnés par M. Daron et causés par les mauvais chemins, telles sont les pertes de temps et les dépenses qui ont lieu quand les attelages doivent attendre plus ou moins longtemps après des chevaux de couplage ou de renfort, inconvénient que les praticiens qui sont dans le cas peuvent seuls apprécier.

On cite des chiffres qui prouvent que le transport par les chemins de travers non empierrés est beaucoup plus coûteux que celui du trajet parcouru sur la route, bien que celui-ci soit d'une distance double et triple de l'autre.

A Bièvre, par exemple, le transport d'un mètre de chaux pour 25 kilomètres par la route revient à 4-5 Frs. Pour Gros-Fays, localité à 10 Km plus loin, le même transport de la même quantité revient à 8 Frs. ou le double. Pour Alle, 15 Km plus loin, 12 Frs (le triple).

Ce qui explique pourquoi l'agriculture de ces dernières localités est plus arriérée que dans les localités situées le long de la route.

Dans ces endroits déshérités, les chemins sont littéralement impraticables pendant une bonne partie de l'année, et qu'en tout temps, il y a là impossibilité pour les petits cultivateurs de pouvoir faire revenir de la chaux.

PETITES NOUVEAUTES.

Lors de la séance du 6 avril 1862, Monsieur Tracet présente un anneau pince-nez pour les taureaux, imaginé par lui et fabriqué par le maréchal Albert de Bièvre. L'assemblée a apprécié l'avantage de cet objet, à l'aide duquel on peut maîtriser l'animal sans avoir à lui percer les narines.

Mr Koltz, un Luxembourgeois membre de la Société, a présenté une enclume à battre les faux, du modèle Hohenheim, modèle qui a été recommandé par la Société.

ENCOURAGEMENTS MORAUX.

Au cours des réunions, il arrive que le Président stimule les sentiments de ses membres, tandis que le Secrétaire fustige le plus souvent les absents. En voici quelques exemples :

Du 7.6.1857: " Le président termine ensuite la séance par une courte allocution ayant pour but de porter le sociétaire à viser à l'aisance par le travail de la terre, et à l'estime pour la moralité,"

De son côté, le secrétaire ajoute au compte-rendu : " L'assemblée exprime les regrets qu'elle éprouve en voyant la majeure partie de ses collègues et notamment les commissaires manquer à la réunion.

La société n'entend nullement avoir des membres pour faire nombre par leur individu et payer leur cotisation; elle veut des membres actifs dans toute la force du terme. Sur la proposition de son vice-président Mr Petit, et dans le but de déterminer les sociétaires à prendre part à toutes les réunions, la majorité des membres présents voudraient qu'il y eût dorénavant obligation pour les membres effectifs d'assister à chaque séance, à moins d'empêchement légitime et justifié.

Le sociétaire qui contreviendrait à cette disposition devrait verser à la caisse sociale, un franc pour une absence, deux francs pour une seconde absence consécutive et s'il manquait trois fois de suite, il serait déchu de la société. Le secrétaire ferait appel à l'ouverture de chaque séance puis un réappel à la fin de la séance et les membres absents figureraient au procès-verbal. "

A l'assemblée suivante, ces dernières dispositions n'ont pas été approuvées.

Le 12.07.1857, Monsieur Ortmans de Jambes, propriétaire de la ferme de Longchamps, remercie la société de l'avoir admis en son sein.

J'ai suivi, dit-il, avec intérêt et depuis le début, les travaux de cette société. J'ai vu sa prospérité avec plaisir, malgré tout ce que l'on a fait pour l'anéantir. Les sociétés d'agriculture sont nécessaires partout, mais dans votre pays que j'aime tant, elles sont nécessaires, indispensables.

Le 2 Août 1857, à Oizy, Mr Joigneaux, à la fin de sa conférence en arrive à faire ressortir la vérité de ce principe que l'union fait la force et de faire sentir qu'il y a toujours avantage à s'entraider mutuellement. Il a trouvé l'occasion de faire une seconde leçon de morale à propos de l'urgence de faire travailler la tête en même temps que les bras. En agissant ainsi, a-t-il dit, l'homme n'est pas seul, il est avec une idée, il s'élève, il se grandit, il s'approche de Dieu, tandis que dans le cas contraire, il n'est qu'une machine, une brute.

Le 25.10.1857, suite à l'exposition conjointe organisée le 8 octobre 1857 à Bras, avec l'appui de la société locale, le rapport nous dit: La société exprime combien elle a été sensible à l'aide, à la protection, à et

au dévouement qu'elle a rencontrés à l'occasion de l'exposition chez des personnes dont les nobles procédés la dédommagent singulièrement des entraves malveillantes qu'elle a éprouvées d'autre part.

A la réunion du 2 mai 1858, le texte suivant fut lu devant l'assemblée. Il est tiré d'une publication agricole de l'époque.

Les associations agricoles sont le triomphe du sentiment de solidarité sur l'égoïsme.

Ce qui fait souvent notre faiblesse, notre impuissance dans les campagnes, c'est notre isolement, notre égoïsme, disons le mot ! Chacun vit chez soi et pour soi, seul à seul, péniblement et tristement.

Dans nos villages, les maisons se touchent quelquefois, s'appuient l'une sur l'autre, mais les hommes ne se serrent pas les coudes et ne songent guère à s'entraider. Heureux encore s'ils ne vivent pas comme chiens et chats, s'ils ne sont pas en procès de père en fils pour une raie de champ, un fossé, une haie, une borne déplacée, un partage après décès ou quelque petite méchanceté que l'on ne se pardonne pas.

Dans les villes, il y a de l'entente, de l'union, de la solidarité, on ne vit pas uniquement pour soi, on vit aussi un peu pour les autres; on s'assure contre les accidents, contre les maladies, etc. Certains corps d'état ont leur caisse de secours et personne n'y trouve à redire, attendu que dans l'assistance médicale, il n'y a d'inconvénient pour personne....

Malheureusement, la maladie du siècle nous tient. Notre patrie, c'est notre maison; au delà des murs, c'est le pays étranger; de l'autre côté du seuil, ce qui se passe ne nous regarde plus. Il n'existe point de rapports sympathiques; on ne connaît que les rapports commerciaux entre gens qui ne s'aiment point, qui échangent plus de mensonges que de vérités et qui s'estiment heureux ou habiles quand ils se sont trompés réciproquement.

S'il en était autrement, s'il y avait entre nous quelques liens de solidarité, nous serions forts.

Il n'y a de sûreté, de repos, de tranquillité d'âme, de garanties de toutes espèces, que dans la solidarité. Tel désastre qui aurait raison d'un homme isolé, serait brossé facilement par quelques centaines ou quelques milliers d'individus et aucun d'eux n'en souffrirait.

Un homme voyageait dans la montagne et il arriva en un lieu où un gros rocher, ayant roulé sur le chemin, le remplissait tout entier et, hors du chemin, il n'y avait point d'autre issue. Notre homme essaya de mouvoir le rocher pour se faire un passage et se fatigua beaucoup et vainement à ce travail. Puis, il s'assit, plein de tristesse et comme il était absorbé dans ce sentiment, un autre voyageur survint qui, ayant fait ce qu'avait fait le premier, s'assit en silence et baissa la tête. Et après celui-là, il en vint plusieurs autres qui firent de même et aucun ne put mouvoir le rocher. Enfin, l'un d'eux dit aux autres: - Mon frère, ce qu'aucun de nous n'a pu faire seul, qui sait si nous ne le ferions pas tous ensemble ? Et ils se levèrent, et tous ensemble, il poussèrent le rocher. Et le rocher céda et ils poursuivirent leur route en paix !

Les principales causes du défaut de progression qu'éprouvent les associations agricoles sont: l'égoïsme, l'ignorance et surtout la prétention. Dans le tête-à-tête ou dans une réunion ordinaire, le plus ignorant veut dominer la conversation et prétendre avoir raison à tort ou à travers. Mais dans une réunion réglée entre sociétaires, il n'en n'est plus de même : chacun cherche la vérité.

Les innovations ne sont pas toujours accueillies avec bienveillance ou d'une façon encourageante. A chaque nouveauté qui apparaît, le monde part d'un éclat de rire et voilà ce qui arrête les plus entreprenants. Des hommes qui se croient d'aplomb sur leurs jambes trébuchent comme des bambins à la rivière (?) devant une moquerie ou un sifflet. Avant d'oser, on aime à savoir ce que le voisin en dira. Les lions s'inclinent devant le tribunal des ânes. Mais l'homme d'initiative et de dévouement reste ferme sur la brèche et y arbore le drapeau du progrès. Et pour n'être pas compris de ses contemporains, il n'en reste pas moins un citoyen utile et honorable.

L'Amérique semble comprendre mieux que nous l'importance des associations agricoles et horticoles. Elle possède une puissante et active organisation dans ce rapport. Ici, nous avons de nombreux comices agricoles, mais la plupart n'existent que sur le papier. Il est vrai qu'on ne cherche pas toujours à stimuler l'ambition des cultivateurs et que ceux qui possèdent la fortune ou l'influence sont en général plutôt hostiles que favorables au progrès. Faire du prosélytisme auprès d'eux, c'est prendre un brevet de témérité et de folie.

Ils vous appellent les socialistes de l'agriculture; ils vous accusent de vouloir le bouleversement général et leurs enfants apprennent à vous jeter la première pierre.

Que les hommes de coeur et d'intelligence ne se rebutent pas ! qu'ils unissent leurs efforts et leurs lumières et le progrès l'emportera tôt ou tard sur la routine. ”

Lecture applaudie, on s'en doute, par tous les membres présents.

Le 1 octobre 1861, au terme de la 6° année d'existence de la société, 64 ° réunion, le secrétaire résume les principaux travaux de la société, comment et pourquoi la société a été fondée. On n'a pas oublié, dit-il, les attaques que nous avons eu à surmonter, les sacrifices que nous avons dû nous imposer et si nous avons marché d'un pas ferme en chantant vers notre but, but qui n'est pas encore complètement atteint, mais que nous atteindrons infailliblement par l'union et la persévérance. Les progrès évidents que nous avons réalisés nous sont un garant pour l'avenir. Une partie de nos collègues nous ont abandonnés, la section ne contient plus que 55 membres, mais la plupart de ses membres pour ne pas dire tous, sont des cultivateurs dévoués et des membres fidèles qui ne faillirent pas à la tâche. Notre situation financière s'est beaucoup améliorée, bien que nous n'ayons pu obtenir de subsides pour cette année.

Bien que ce fut par un grand titre “ 2° Epoque quinquennale - 2° année 1861 ” que débuta cette 6° année d'existence, les rapports deviennent plus résumés; ils ne sont plus signés par le Président, mais seulement par Mr Henry, le secrétaire-trésorier.

Lors de la réunion du 31 Août 1862 tenue à Bièvre, Monsieur Henry remet sa démission de secrétaire, question ajournée par les membres présents.

=+=+=+=+=+=+=+=

Que s'est-il passé ensuite ? Mystère ! Les quelques feuilles suivantes ont été coupées.....Ainsi s'achèvent six années bien remplies par quelques animateurs du coin, qui ont su galvaniser les efforts de bon nombre d'Ardennais progressistes, résister aux pressions pour défendre leurs idées, portés qu'ils étaient par un idéal d'entraide et de solidarité, afin de sortir la classe agricole de son immobilisme ancestral.

Ces pionniers ont ouvert la voie aux comices, aux organisations professionnelles et aux groupements de jeunes bien connus dans le monde agricole. Ils ont été également les précurseurs des concours agricoles régionaux et des expositions et foires annuelles qui se tiennent toujours un peu partout dans le pays.

Si le modeste rappel de leur idéal, de leur ténacité et de leur persévérance constitue un encouragement , une leçon et un exemple pour les jeunes agriculteurs d'aujourd'hui, les soirées que j'ai consacrées à rendre vie à ces anciens documents n'auront pas été vaines !

Louis BAIJOT
16 Août 1996.

Suit maintenant, la liste des noms des personnes citées dans ces comptes-rendus. Leur nom s'y trouve pour différentes raisons, soit qu'elles aient été membres de la Société à un moment ou à un autre, soit qu'elles aient été invitées à l'une ou l'autre manifestation, soit qu'elles aient fait partie d'un jury, qu'elles aient

participé à un concours ou à une exposition, soit tout simplement qu'elles aient acquis quelques billets de tombola à ces occasions. Ces divers motifs sont notés dans une colonne, pour permettre au lecteur de mieux les situer. Certaines graphies sont peut-être fautives, la lecture du document étant quelquefois très ardue. Que chacun veuille bien me signaler les corrections nécessaires.

Pour la facilité du lecteur, la première liste est triée par ordre alphabétique des noms des personnes, la seconde, par ordre alphabétique des villes et villages.

L.B.